Au titre des auteurs ou compositeurs

Titulaires : MM. Louis Diène FAYE
Amadou Ndiaye SAMB

Suppléant : Mademba DIOP

Au titre des écrivains

Titulaires : MM. Mamadou KANE
Mamadou Seyni MBENGUE

Suppléant : Mme Annette MBAYE

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel.-

Le Ministre de la Culture,

Moustapha KA

AMPLIATIONS :

- PR/SG
- MC
- Cour Suprême ICVCCEP
- Président du Conseil d'Administration BSDA
- Intéressés
- Journal Officiel
- Archives